

Jeudi, 30 mars 1899.

Trois heures de l'après-midi.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur le bureau :—

Par M. Gillies,—la pétition de S. Walker James et autres.

Par M. Fraser (Guysborough),—la pétition de la Compagnie de Mines, de commerce et de transport du Yukon Britannique.

Par M. Cowan,—la pétition du conseil municipal du comté d'Essex, Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et regues :—

De la Banque de la Puissance et de la Société de la Caisse de Garantie et de Retraite de la Banque de la Puissance, demandant un acte qui modifie sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer de Bedlington et Nelson, demandant un acte qui décrète qu'elle est un corps politique sous la juridiction du Parlement du Canada, que sa ligne est d'utilité générale, et pour d'autres objets.

De la Compagnie de prêts l'Atlas, demandant des amendements à sa charte.

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement des travaux de certaines lignes et embranchements dont la construction est autorisée par le parlement.

De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, demandant un acte qui amende sa charte, et l'acte qui la modifie.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il avait reçu l'avis suivant d'une vacance survenue dans la représentation du district électoral de Brockville :—

Puissance du Canada	} Chambre des Communes.
Savoir :	

A l'honorable

Orateur de la Chambre des Communes :

Nous, soussignés, donnons avis par le présent, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes, du district électoral de Brockville, dans la province d'Ontario, par suite du décès de John Fisher Wood, écuyer.

Donné sous nos sceaux et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce vingt-neuvième jour de mars 1899.

R. J. CARTWRIGHT,

Député du district électoral d'Oxford-Sud.

WM. MULOCK,

Député du district électoral d'Oxford-Sud.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que son attention ayant été appelée par l'honorable député du district électoral du Cap-Breton, sur le fait du décès de Richard Willis Jameson, député de la division électorale de Winnipeg, il avait, en conformité de l'article 8 du chapitre 13 des Statuts Révisés du Canada, adressé des mandats au greffier de la Couronne en Chancellerie, pour lui ordonner de préparer de nouveaux brefs d'élection destinés à ces districts.